Mise en ligne : 10 juillet 2023.
Dernière modification : 19 juillet 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

LYCÉE YERSIN, DALAT

LE LYCÉE DE DALAT
(*L'Avenir du Tonkin,* 8 août 1927)

Le premier pas dans la réalisation du Lycée de Dalat fut fait lorsque l'Administration acheta l'immeuble Courrèges, complété par un terrain de quinze hectares qui y est attenant.

Comme le régime du Lycée de Dalat sera forcément celui de l'internat, ce terrain est nécessaire, mais suffisant pour faire face aux besoins actuels et ultérieurs, tant en bâtiments qu'en jardins, terrains de jeux et de sports, parc autour de l'infirmerie, pavillon pour les professeurs, car on se propose d'établir un contact étroit entre l'élève et le maître pour faire de ce dernier un véritable éducateur, en augmentant ses possibilités d'action morales et intellectuelles.

D'autre part, la coéducation, qui a fait ses preuves en Indochine, y serait adoptée, sous la réserve que les locaux des internats féminins seraient distincts de ceux des internats masculins.

Nous avons dit que le Lycée de Dalat comportera ultérieurement en plus du petit Lycée un moyen et un grand Lycée

Le petit Lycée sera constitué par une école primaire complète, allant du jardin d'enfants au cours supérieur, installée dans des locaux du Lycée proprement dit, et comportant tous les aménagements d'hygiène indispensables au jeune âge.

Il est installé dans l'immeuble Courrèges transformé.

Dans le moyen Lycée 1er (cycle de l'Enseignement secondaire), on se propose d'organiser les classes d'une manière plus simple qu'en France.

Le cycle classique serait réduit à la section sans grec ; quant au cycle sans latin, on envisage de l'amalgamer avec l'enseignement primaire supérieur de manière à former un ensemble complet, suffisant à lui-même pour les élèves ne voulant pas poursuivre leurs études, Cet enseignement serait couronné par le brevet élémentaire ou primaire supérieur.

Ainsi [a formation des élèves qui suivront les cours secondaires en entier, serait complétée par la pratique si éducative du travail manuel (travail du bois et du fer pour les garçons, couture et enseignement ménager pour les filles), conformément aux programmes primaires supérieurs.

Le grand Lycée comprenant les trois années d'enseignement purement secondaire qui constituent la véritable préparation au baccalauréat, fonctionnerait strictement d'après le programme français.

Il va de soi que le grand Lycée aussi bien que le moyen Lycée seraient pourvus de terrains adaptés aux besoins sportifs essentiels et d'une bibliothèque ouverte aux grands élèves pendant leurs loisirs.

Dans une station d'altitude, maîtres et élèves se sentiront plus près les uns des autres que dans un Lycée de ville ; il est donc possible et désirable de resserrer les liens qui les unissent pour constituer l'internat à l'image d'une grande famille et donner ainsi toute satisfaction aux parents ; il faut pour cela augmenter dans une large mesure l'influence morale et intellectuelle des professeurs sur leurs élèves pour en faire de véritables éducateurs.

Notons que cette tendance vers un contact plus intime entre maitres et élèves pour réaliser en milieu vraiment éducatif est à la fois accentuée et facilitée par le caractère spécial du Lycée de Dalat d'être essentiellement un Lycée d'internes. En effet, le proviseur de ce Lycée se verra investi, par la majorité des parents, d'un véritable droit de tutelle. Séparés de leurs enfants, par un voyage d'un jour, deux jours va davantage, ils lui délègueront moralement, leurs pouvoirs. Pour être à la hauteur de cette belle et lourde tâche, le proviseur trouvera des facilités particulières dans la cohésion et l'homogénéité qui lieront nécessairement maîtres et élèves appelés à vivre ensemble dans un centre isolé. Il sera avantageux d'augmenter cette cohésion en prévoyant, pour les études, un seul régime : l'externat surveillé ; les rares élèves habitant Dalat auront tout à gagner à cette mesure que leurs parents approuveront certainement.

Dans ces conditions, on peut voir l'attribution, à chaque professeur d'un service composé à la fois d'heures de classe et de direction de travail en étude : on aboutirait ainsi a une organisation simplifiée et à un progrès pédagogique qu'on a vainement tente de réaliser en France. Par ailleurs, ce système permettrait d'assurer aux professeurs appelés à vivre un peu isolés à Dalat un avantage intéressant qui y attirerait les meilleurs ; la prime de direction d'études qu'on pourrait leur attribuer serait, d'ailleurs, en bonne partie compensée par la réduction ou la suppression du service des répétiteurs.

Il est une question toujours pendante et jamais résolue qui paraît devoir trouver sa solution dans la création du Lycée de Dalat : celle des colonies scolaires de vacances.

Moyennant une rétribution minime, il semble qu'on pourrait recevoir dans les locaux de Dalat inoccupés pendant les grandes vacances, les enfants des écoles de la plaine : ils trouveraient là-haut, avec une surveillance attentive une organisation méthodique des loisirs, un climat sain, régénérateur de leur santé. Ceci est particulièrement séduisant pour tous les petits employés et petits fonctionnaires qui ne peuvent offrir à leurs enfants en pleine période de croissance que le rude climat du Delta.

Telles sont les perspectives ouvertes par la création du Lycée de Dalat, aujourd'hui embryonnaire et dont le plan d'agrandissement été approuvé par le Gouverneur général.

C'est M. Alexandre Varenne qui, percevant l'intérêt de ce Lycée, a su trouver les fonds nécessaires pour sa création.

Certes, de grandes difficultés restent encore à résoudre, mais il est réconfortant de penser que la mise en marche une fois obtenue, le mouvement se poursuivra de lui-même (les promotions sortant du petit Lycée viendront automatiquement peupler le moyen et le grand Lycée, assurant ainsi la croissance continue de notre premier Lycée d'altitude. Au surplus, à voir le chemin parcouru en quelques années, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, on prend confiance pour l'avenir : les possibilités, en ce pays, ne doivent jamais être sous-estimées et la rapidité des réalisations surprend souvent ceux-là même qui en étaient les animateurs.

(*Le Courrier saïgonnais*)

DALAT

(*L'Avenir du Tonkin,* 6 août 1931)

Le Grand Lycée de Dalat n'ouvrira pas ses portes pour la rentrée prochaine. — À Dalat, les bâtiments du Grand Lycée sont terminés, mais d'une part ils sont trop « frais » pour qu'on songe à y loger sans imprudence des enfants. Question d'hygiène. En second lieu, l'aménagement des locaux est subordonné à une question de crédits et à la discrétion des Travaux Publics.

Le Grand Lycée n'ouvrira donc pas ses portes à la rentrée prochaine, même pas pour servir de dortoir aux élèves, comme l'avançait récemment un de nos confrères.

Ce Lycée répondant à une nécessité, .M. Thalamas a voulu tout de même qu'il fonctionnât dès cette année.

Il a pris ses dispositions dans ce but. On aménagera des locaux au Petit Lycée. On créera un dortoir particulier, des classes. Ce sera du provisoire, mais on pourra donner cette année satisfaction à toutes les demandes.

André René NEVEU,
proviseur (1934-1942)

Né à Villemomble, le 6 novembre 1892.
Fils de Léon Marcel Neveu, employé de commerce, et d'Hélène Adélaïde Brouard.
D'un premier mariage :
— Jean-René (1923-?), attaché scientifique aux Laboratoires Roche [1956] ;
— Michelle (Saïgon, 17 juin 1925-La Seyne-sur-Mer, 23 mars 2011), mariée au lieutenant Provensal, chef de cabinet du général commandant la 7e D.M.R. à Alger [1956].
Remarié, le 16 juin 1956, avec Marthe Montali.

Aspirant (15 nov. 1914), sous-lieutenant à titre temporaire (4 juin 1915), lieutenant (24 juillet 1918), capitaine du génie (25 déc. 1930).
École normale supérieure (1914).
Agrégé de sciences naturelles (no 1 au concours de 1921).
Préparateur de botanique à l'École normale supérieure (1921-1924).
Directeur du Jardin botanique et zoologique de Saïgon (1925-1929).
Directeur général des sociétés de Suzannah, An-loc et Cam-Tiêm (1929-1931), il na pas les faveurs d'Arnaud de Vogüé :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Suzannah_1907-1935.pdf
Proviseur du Lycée Petrus Truong-Vinh-Ky, Saigon (1931-1933).
Proviseur du Lycée Yersin à Dalat (1934-1942).
Proviseur du Lycée Chasseloup-Laubat à Saigon (1942-1946).

Chevalier du mérite agricole (*JORF*, 9 août 1928).
Officier de l'Instruction publique (1935).
Chevalier de la Légion d'honneur du 17 décembre 1933 : capitaine de réserve du génie aux troupes du groupe de l'Indochine.
Officier de la Légion d'honneur du 5 mai 1958 (Grande Chancellerie) : professeur agrégé honoraire.
Domicile : 46, bd de Cimiez, Nice.
Décédé à l'Île Rousse (Corse), villa Ginet Bara, le 20 mai 1966.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, ROBIN À LA DISTRIBUTION DES PRIX DU LYCÉE DE DALAT LE 28 JUIN 1935

(*La Tribune indochinoise,* 1er juillet 1935)
(*L'Avenir du Tonkin,* 2 juillet 1935)

Il est dans la tradition qu'un académicien, donnant publiquement et solennellement lecture de son « remerciement », proclame, dès le seuil de son discours, sa profonde humilité.

L'usage veut aussi qu'à chaque distribution de prix, celui qui préside présente, en manière d'exorde, ses excuses de retarder par de vaines paroles, écoutées distraitement si j'en juge par le peu d'attention que j'y prêtais jadis, l'heure de la liberté.

Souffrez donc que, sacrifiant aux rites, je vous rassure sans plus tarder : je serai bref.

Je serai bref, autant qui est possible de l'être à un gouverneur général à qui ses fonctions offrent peu d'occasions de s'entretenir sur le ton de la familiarité avec la jeunesse des écoles, ses parrains et ses guides éminents.

[S'adressant à Alexandre Yersin :]

Je vous entreprendrai tout d'abord, mon cher Maître, comme il se doit.

Si pertinent que soit l'éloge qu'on ait fait de votre modestie, de votre désintéressement, de votre opiniâtreté au travail, il ne saurait vous convenir exclusivement. Les hautes vertus qu'on a justement louées en vous sont aussi l'apanage, vous n'y contredirez point, de tous les grands savants. Elles sont, d'ailleurs, de tradition dans la maison à laquelle vous appartenez.

Vos actes, en vérité, vous caractérisent mieux que vos sentiments. Ils constituent votre trait essentiel, le détail caractéristique, le signe particulier de votre comportement. Vous avez éprouvé, à n'en point douter, la joie de connaître et de comprendre. Par un heureux équilibre de vos facultés, vous avec constamment allié l'étude spéculative à l'idée de réalisation. J'oserais dire qu'il y a chez vous primauté de l'action. Tous vos travaux tendent à des résultats concrets. Votre œuvre en France était déjà un combat. Vos découvertes des toxines diphtériques, de la tuberculose du lapin, du bacille pesteux, n'ont point la description pure pour objet. L'intention efficace s'y révèle nettement.

Mais, c'est surtout parmi nous, sur cette terre indochinoise qui vous a pris tout entier, que votre souci des réalités s'est affirmé davantage.

Si, pour la création de son École de médecine, le Tonkin a contracté des obligations envers vous, la dette de l'Annam à votre égard est infiniment plus lourde. Vous avez, en fait, entoure ce pays d'une particulière dilection. Peut-être, par ses sommets, vous rappelait il les montagnes du canton de Vaud au pied desquelles vos yeux se sont ouverts à la lumière. Toujours est-il que vous lui avez consacré les meilleures de vos forces : fondation de l'Institut Pasteur de Nhatrang, d'où vous êtes parti armé contre la peste, le typhus exanthématique, la fièvre récurrente, les épizooties ; introduction, en la région, des premiers hévéas et des jeunes caféiers, complantation féconde et libératrice des quinquinas ; la liste est longue de votre labeur.

Je ne doute point, certes, qu'en l'hommage qui vous est rendu aujourd'hui, vos mérites exceptionnels n'aient été pris en considération. La jeunesse n'a pas cessé d'admirer les hommes éminents par l'intelligence et l'énergie. Le souffle de l'esprit ne lui est pas étranger. Sa vénération pour vous n'est point de commande. Elle procède de la spontanéité.

Mais, en sollicitant votre parrainage pour son Lycée, elle a voulu, si je ne m'abuse, vous marquer une reconnaissance singulière du bienfait qu'elle vous doit pour l'invention du site inégalable où l'établissement que vous consacrez dresse ses pavillons.

Car vous avez été, mon cher Maître, le prospecteur, puis le créateur de Dalat.

Dès l'année 1897, le gouverneur général Paul Doumer, dans son ardent désir d'obtenir de ses collaborateurs l'effort opiniâtre auquel il s'astreignait lui-même, se préoccupait de rechercher dans la chaîne Annamitique un point, une contrée, une région où ses compatriotes fatigués par le climat, par la maladie, pourraient loin de la chaleur accablante de la plaine, retrouver le calme, aspirer au repos, recouvrer la santé.

Votre esprit curieux, cette sorte de besoin inclus dans votre nature, cet instinct qui vous poussait à vouloir toujours aller plus avant dans la voie de l'inconnu vous avaient entraîné non loin du plateau du Lang Bian.

Vous l'indiquâtes au gouverneur général.

Dalat était née.

La réalisation, chez Paul Doumer, ne faisait autant dire qu'un avec la conception. À la fin de cette même année 1897, une première mission d'études, sous la direction du capitaine Thouard, avec comme second Cunhac, quittait Saïgon pour rechercher un tracé de voie ferrée de la mer au Langbian.

En février 1898, une deuxième mission, dirigée par le chancelier de résidence Léon Garnier, est chargée de chercher d'abord un tracé de route de Nhatrang au Langbian, ensuite de la mise en œuvre. Les premiers travaux de construction de la chaussée et des bâtiments. Le 1er novembre suivant, le garde principal Canivey et 50 gardes indigènes servant d'ouvriers, sont installés par Garnier à Dankia et commencent l'aménagement d'un centre urbain, là même où s'élève actuellement Dalat.

En juillet 1900, on commence les travaux de construction de la route directe Dran-Lang-Bian, sous la direction du commis de résidence Cunhac, et quelques mois après, Ernest Outrey est nommé résident de la province du Haut-Donnai, qu'on venait de créer, avec le chef-lieu à Djiring et les délégations au Lang-Bian et à Tan-Linh.

Moins de deux ans après, Paul Doumer se rend sur le plateau, et, surpris autant qu'émerveillé de l'effort fourni en si peu de temps par ces hommes d'élite qui, sans souci des risques et des fatigues, avaient mené à bien la mission qui leur avait été confiée, séduit aussi par la beauté du site, fixe définitivement le nouveau centre administratif à Dalat et y installe un délégué.

Le gouverneur général rentre en France. Nous sommes en 1905. L'enthousiasme se ralentit. La province du Haut Donnai est supprimée et rattachée à Phantiêt d'où dépend la délégation de Djiring. Dans l'indifférence à peu près complète du gouvernement général et de la résidence supérieure en Annam, le résident Garnier et son délégué Cunhac organisent la prestation moï grâce à laquelle Cunhac parvient à continuer l'infrastructure de la route de Phantiêt à Djiring, tandis que Canivey, chef de poste à Dalat, par le même procédé, descend à sa rencontre.

Avec l'arrivée du gouverneur général Albert Sarraut s'ouvre une nouvelle période d'activité que la Grande Guerre, durant les premiers mois tout au moins, réussit à peine à entraver.

Le gouverneur général Roume lui succède. Il visite Dalat où il réunit en conseil le gouverneur de la Cochinchine, le résident supérieur en Annam, l'inspecteur général des travaux publics. Il arrête un nouveau programme de travaux et il décide la construction d'un hôtel qui déterminera à jamais le sort de Dalat.

À son retour, M. Sarraut crée et organise la nouvelle province du Lang-Bian et en confie la direction au résident Cunhac avec chef-lieu à Dalat. Il dote de crédits suffisants les différentes entreprises de construction de route et de bâtiments, qui se trouvent ainsi en bonne voie d'exécution à l'arrivée de M. Long, au commencement de 1920. Ils se poursuivent sans arrêt durant les années de son Gouvernement qui se signale par l'établissement d'un plan général de la station dressé par un urbaniste, et par l'ouverture de la voie ferrée.

Léon Garnier devient à la même époque commissaire délégué du gouverneur général et maire de Dalat, Cunhac lui succède, puis Delibes, L'Helgouach, Chassaing, Darles, enfin Lucien Auger.

Il me semble que tout éloge que je pourrais prononcer de ces administrateurs amoindrirait leurs mérites. Aidés plus ou moins par les chefs de la Colonie suivant les disponibilités du Budget, leur labeur, leur méthode, leur activité, leur initiative, audacieuse parfois, leur goût, parlent beaucoup mieux que je saurais le faire. Leur œuvre restera comme une magnifique réalisation. C'est une des plus significatives leçons de choses, une des plus profitables que l'on puisse donner à la jeunesse.

Vous ferez une place à part dans votre mémoire, aux noms que vous venez d'entendre, mes jeunes amis. Au risque de fatiguer votre attention, j'ai cru qu'il était de mon devoir de les évoquer, car on oublie trop vite en ce pays ce qu'on doit aux aînés. Et quand on leur doit Dalat, la gratitude commande de s'incliner très bas devant eux.

Il est, dans le vaste monde, des lieux privilégiés qui sont pour l'homme des « reposoirs ». Il émane d'eux une sorte d'attraction mystérieuse à laquelle on ne peut échapper.

Les hommes que je viens de citer, et vous tout le premier, mon cher Maître, aviez, par une anticipation divinatoire, pressenti les destins de Dalat. S'il n'a pas dépendu de vous qu'ils s'accomplissent à un rythme plus accéléré, vous posséder les uns et les autres sur cette cité une hypothèque morale. Peut être a-t-on mis des délais prolongés à répondre à l'appel du sol et à éveiller définitivement la Belle qui dans les bois dormait ; mais qui n'a pas connu ces vicissitudes ?

Dans un petit livre exquis de la collection « Les Caractères du Temps », Louis Barthou a écrit du Politique : « On lui reproche moins ses relations que ses changements, et ce sont surtout ses contradictions qui excitent la verve des uns et l'indignation des autres, comme s'il était le seul à se tromper et à se déjuger. Hélas ! non : il suffit d'être homme pour être faillible...

Jeté dans l'action, il en éprouve et il est forcé d'en suivre l'incessante mobilité ».

Si l'avénement de Dalat a été soumis à la règle commune, son sort est depuis longtemps assuré.

Hygiénistes, administrateurs et gouvernants ont concouru à son épanouissement et à sa splendeur. Qu'elle l'emporte sur toutes les autres stations d'altitude de l'Extrême-Orient, nul de le conteste plus. Qu'elle devienne un jour la capitale de l'Indochine, je ne suis pas le seul à l'imaginer. Les hommes passent, les idées restent.

Celle-là subira sans doute des éclipses, mais elle ne disparaîtra pas. Dalat est, en effet, la ville de la douceur et du calme, du repos et des méditations en face d'une souriante nature. Il n'est pas permis, après s'y être arrêté, de ne pas s'y attacher. La grâce du paysage n'a d'égal que l'attrait du séjour. Dômes harmonieux des collines parées de pins qui évoquent le pays natal ; onduleux ruban des routes, ceignant comme des écharpes les formes féminines, le flanc des mamelons verts ; miroitement du lac et des ruisseaux ; jaillissements sonores des cascades et des torrents derrière la fraîcheur des vastes pelouses ; rideaux ajourés et mouvants des arbres ; enchevêtrements des bambous et des lianes ; splendeurs des jardins fleuris parés de toute la gamme des jardins d'Europe, aussi belle, plus belle peut-être que sous les cieux tempérés : élégances des villas claires, coquettes ou imposantes peuplées de jeunes filles rieuses, d'enfants joyeux, ou l'on sent la présence du bonheur ; longues promenades dans les solitudes majestueuses qu'animent tout à coup. entre deux vallonnements herbeux, le bond du chevreuil et sa fuite capricante ; c'est ici l'un des plus beaux joyaux de la couronne indochinoise.

Dalat : cité délicieuse ; terre de sérénité ; asile de silence. Dans l'air salubre des cimes, sur ces sommets où l'on croirait volontiers que les rumeurs, les poussières, la vaine agitation du monde des hommes, n’atteindront jamais plus, on incline à reprendre à son compte l'image du poète parlant de l'atmosphère qui a des « baisers de sœur ».

Le soleil s'amuse sur les mamelons, colore l'herbe verte de multiples nuances et des tons variés de sa lumière et de ses reflets. Que si les nuages gorgés d'eau courent sur la montagne et se déversent en pluie, toujours chante dans les branches, le vent en sa longue plainte, qui fait songer aux accents que module depuis les éternités la mer retentissante.

Toute lassitude s'oublie ; l'esprit le plus las se retrempe ; le corps le plus affaibli retrouve son énergie.

Mais toute poésie, toute beauté, ne sont que vaines, si, sous la troublante apparence, sous l'euphorie prodiguée aux sens et à l'âme, ne se cache aucun enseignement, ne se dissimule aucun principe profond et efficient. La poésie de Dalat est à base de force et de volonté. Cette cité nouvelle, sa beauté singulière, équilibrée, son ordonnance bien française et son allure moderne sont un émouvant symbole, symbole de victoire sur les éléments, le climat, la nature, les habitants. Les Français ont tout créé, depuis les routes qui, de différents côtés, montent à la ville, depuis le chemin de fer qui prend d'assaut les rochers verticaux, jusqu'aux rues, jusqu'aux places, jusqu'à la lumière qui, la nuit, se marie aux étoiles palpitantes. De sa naissance à ce jour, la vie de Dalat n'a été, suivant la formule du philosophe, qu’une création continue.

Heureux jeunes gens : que votre sort est enviable, qui vous permet de poursuivre vos études dans un cadre si riant. La plupart de vos aînés ne connaissaient à votre âge que les murs maussades et lépreux, les couloirs sombres, les salles d’études glaciales des collèges de la Métropole.

Vous vous devez d'être la fleur d'une élite. Vos maîtres sont de choix. Vous avez en votre proviseur le guide le plus sûr et le plus averti. Vous êtes sans doute assez enclins à discuter des titres et des grades. Sachez donc, pour le cas où vous l'ignoreriez encore, que M. Neveu vous vient premier de la section des Sciences de l'École normale supérieure, et qu'il réunit en sa personne la finesse, la solidité de l'esprit, à un don naturel de l'organisation. J'ajouterai à l'adresse des familles si nombreuses qui nous ont fait confiance, dût-il en ressentir quelque gêne, que nulle réussite ne fut aussi parfaite que la sienne dans les divers emplois qu'il occupa , avant de vous être affecté.

On ne diminue pas la valeur de tels chefs en constatant que l'éclat de leur qualité tient pour partie à l'excellence de leurs collaborateurs.

Le corps enseignant indochinois — je saisis l'occasion qui m'est offerte de le proclamer publiquement — est, pour le présent, digne de tous les éloges. On ne peut reprocher aux éducateurs de ce pays les fléchissements moraux ou politiques dont certains de leurs pairs donnent en France le spectacle affligeant. Les doctrines subversives de l'antipatriotisme et du communisme n'ont eu, je les en félicite, aucune prise sur eux.

Aussi bien, là où il sévit, le mal est-il plus apparent que profond. Tout dernièrement, six cents professeur» et instituteurs ont adressé à leurs collègues un appel émouvant ;

« Au moment, écrivent-ils, où un peuple voisin, fort de plus de soixante millions d'habitants, proclame sa foi mystique en une supériorité de race qui le placerait en dehors et au-dessus de la communauté humaine, lorsqu'il met aux mains d'une jeunesse fanatisée par ses éducateurs un armement gigantesque, les maîtres français trahiraient leurs fonctions si, gardant le silence, ils n'employaient pas l'autorité dont ils jouissent pour éclairer notre peuple abusé si longtemps. Surtout, ils doivent désavouer publiquement comme trahissant les plus hauts intérêts de la civilisation humaine, comme préparant les plus sanglantes catastrophes, tous ceux qui, par esprit chimérique ou par faiblesse démagogique, tentent de se servir de l'intelligence française pour ruiner la force française. La paix, la question sociale, l'indépendance de la pensée, tout ce qui constitue la civilisation européenne est menacé si notre pays s'abandonne. »

Mais il ne s'abandonnera pas, et vous avez droit à toute notre reconnaissance, Messieurs les professeurs, vous qui, loin de vous réfugier dans l'abstention, restaurez chaque jour cette éducation libérale qui a été génératrice des plus précieuses qualités de notre race.

Vous saurez nourrir les esprits sans les accabler. Vous laisserez à nos enfants, souvent trop surmenés, les loisirs nécessaires pour se reprendre, réfléchir, méditer. Sans favoriser la paresse, vous ne proscrirez pas l'indispensable flânerie, l'aimable fantaisie, l'ardente et universelle curiosité. Vous prendrez le temps de former, de modeler, de développer les caractères. Vous vous garderez d'entasser dans les cerveaux, sans discrimination, les matières indigestes de multiples examens. Vous laisserez à l'intelligence le temps de mûrir. Les moissons les plus fructueuses ne sont pas les plus hâtives.

L'Exposition internationale de Paris 1937 est placée, on ne l'ignore pas sous le patronage de Descartes. il y a là, selon moi, plus qu'un désir de célébrer dignement le tricentenaire du « Discours de la Méthode ». J'y vois une très nette signification ; proposer au monde inquiet et troublé un modèle réconfortant de modération dans les désirs d'ordre intellectuel, de bon sens et de mesure.

Vous ne l'oublierez pas, Messieurs les maîtres, et vous, mes jeunes amis, vous puiserez dans ce noble enseignement, l'amour du Bien, du Beau, du Juste, et le culte de la Raison.

Distribution des prix
(*L'Avenir du Tonkin,* 20 juillet 1938)

Brévié, gougal
André Neveu, proviseur.
Le Calvez, professeur.

INDOCHINE
(*Les Annales coloniales*, 29 août 1938)

Un Lycée idéal en Annam

Il est, dans le Sud-Annam, un plateau où règne un climat délicieux et où prospère une station d'altitude entourée de mamelons couverts de pins. Parcs et terrains de sports entourent un lac tranquille. C'est au bord de ce lac que se dresse le Lycée Yersin.

L'établissement était tout d'abord construit près de la chute de Camly.

Rebâti ensuite sur un mamelon à l'est du lac, il a reçu, en 1933, plus de 150 élèves, puis, en 1937, plus de 380. Pendant l'année scolaire qui vient de s'achever, ils étaient près de 400 et, à la prochaine rentrée, ils. seront plus de 450. L'extension de l'établissement est devenue nécessaire.

Le Lycée Yersin comprend deux internats : un pour jeunes gens, un pour jeunes filles ; ils sont établis sur deux versants du même mamelon, entourés d'un parc dessiné dans les pins et séparés par les salles de classe, les réfectoires, les salles d'expérience et de gymnase. Un terrain de sports sera aménagé dans le parc qui couvre quinze hectares. Ce sera le plus bel établissement scolaire d'Indochine et un des plus beaux Lycées du monde.

Mariage
(*L'Écho annamite*, 12 juillet 1939)

Nous apprenons avec plaisir les prochains mariages de : M. Nadaud, inspecteur de la Sûreté à Phnompenh, avec Mlle Germaine Duval, professeur au Lycée Yersin, à Dalat

---

ANNAM

DALAT

La distribution des prix au Lycée Yersin
(*L'Avenir du Tonkin,* 19 juillet 1939)

C'est par un temps maussade que les voitures des premiers invités apparurent dans la cour d'honneur de notre magnifique Lycée, mais un petit coin de ciel bleu permettait quelqu'espoir de voir enfin le soleil se mettre de la partie.

À 8 heures 30 exactement, arrivait M. le résident supérieur Maurice Graffeuil, officier de la Légion d'honneur.

M. le résident supérieur en Annam, salué par un piquet d'honneur de de la Garde indigène, fut accueilli à sa descente de voiture par M. André Neveu, proviseur du Lycée, entouré des professeurs du Grand Lycée et du Petit Lycée.

Dans la salle magnifiquement décorée, où flottaient les drapeaux et les oriflammes aux trois couleurs et aux couleurs de l'Annam, la *Marseillaise* retentit, alors que l'assistance entière était figée en un garde-à-vous vous impeccable. Je suis persuadé qu'en cette époque trouble, après les bruits de bottes sur l'Europe, en présence de ce lendemain incertain, chacun a senti, à cette minute, battre son cœur de Français.

La salle était comble, et il me serait impossible de vouloir faire un compte-rendu complet, en voulant citer toutes les personnes qui assistèrent à cette fête scolaire ; qu'il me soit permis cependant de citer au hasard du stylo, les personnes que j'ai pu reconnaître, de ma place.

Au premier rang de la tribune officielle, M. le résident supérieur en Annam, qui présidait la cérémonie, entouré de M. le résident-maire, MM. André Neveu, proviseur du Lycée. le Dr Le Moine, médecin de l'Assistance médicale de Dalat, Grilhault des Fontaines, inspecteur de la garde indigène, représentant des familles françaises de Dalat, le Dr Biaille de Langibaudière, représentant des familles de Saïgon, Vo-dinh-Dung, représentant des familles indigènes, René Edme, censeur des études, et Pierre Cerveau, sous-économe.

Ont été remarqués dans la nombreuse assistance, mesdames Edme, Baudrit, Mme et M Bizot, Mmes Abadie, Guy, Aspar, Dufief, Durandau, Deler, Le Page, Mourey, Cadar, Guermeur, Latour, Truong-thi-Chinh, Mlles Cabot Josette Blaquière et Miss Avice Graham, Mlles Grenès et Gidoin, MM. Ner, agrégé de philosophie, Gueillet, Leygue, Bourguignon, Baudrit Abadie, Durandau, Moisan, Le Calvez, Nguyen-Tuong-Lân, le sergent moniteur Barbet, MM. Benoit, Pierre Michel, Gueillet, Arsène Michel, Paul, Duquesnay, Noorkhan, Deler, Baillif, Balisoni, M. le Dr Lévin, M. David, et de très nombreux parents et amis d'élèves.

*
* *

Le programme de la distribution des prix comportait deux parties bien distinctes : la partie sérieuse avec ses discours, et la partie récréative et spectaculaire.

Le discours d'usage fut prononcé par M Baudrit, professeur d'histoire et de géographie : évocation des grands fondateurs de la colonisation française de Cochinchine. Sujet ingrat, mais que l'orateur sut rendre attrayant, par la conviction qu'il communiqua à l'auditoire en l'œuvre civilisatrice apportée par nos devanciers en cette terre d'Asie.

M. le résident supérieur Graffeuil, reprit le même thème pour terminer, en une allocution sentie, par un parallèle entre la vie de l'écolier d'aujourd'hui et celui d'hier, montrant tous les progrès que la France a su apporter dans les méthodes de l'enseignement, et également dans vie matérielle de l'écolier, aussi bien français qu'annamite.

Je suis persuadé que ces deux discours furent profondément goûtés de l'assistance, et que même les « potaches », qui ont généralement hâte de voir arriver l'heure de la grande libération, n'ont pu trouver le temps trop long ; c'est sous une véritable salve d'applaudissements que M. le résident supérieur reprit place en son fauteuil présidentiel.

Suivit la lecture du palmarès. Dalat est actuellement un centre intellectuel des plus développés, tant par ses Lycées d'État, que par les institutions très florissantes établies par les bons pères. Vous donner les noms de tous les lauréats est chose impossible, dans le cadre d'un compte-rendu ; mais je m'en voudrais de ne pas citer cependant quelques noms : M. Jean Dufief, le meilleur élève du Lycée, prix d'honneur offert par Monsieur le gouverneur général. Mlle Christane Latour, prix d'honneur offert par Monsieur le Dr Yersin, Mlle Germaine Baudrit, la meilleur élève en lettres du Lycée, Louis Moisan, le meilleur physicien, son nom du reste ne le désignait-il pas ? Daniel Gueillet,

psychologue averti, les Simonet qui viennent de remporter un brillant succès au baccalauréat...

Les classes des petits, ceux du Petit Lycée, elles aussi ont leurs célébrités en herbe : Alix Dufoux, Louis Grillet, Claude Lafour, Da, Roland Domec, Gi Gi, Vo-dinh-Chi, Bernard Deler et Christiane Kerscaven…

Et des prix magnifiques, dorés sur tranches, vinrent récompenser le mérite et l'effort

Le palmarès fut lu par M René Edme pour l'enseignement secondaire, et par M. Bizot, pour renseignement primaire.

Le dernier lauréat ayant regagné sa place, l'estrade d'honneur fut, en un clin d'œil, transformée en scène de théâtre. où évoluèrent, pour la joie de tous, petits et grands.

*
* *

La partie récréative commença par des mouvements de gymnastique rythmique, exécutés par les élèves du petit Lycée, sous la direction du sergent-chef moniteur Barbot ; une dizaine de petits hommes en herbe, vêtus de blanc, et ceinturés de rouge, évoluèrent sur les planches avec une grâce infinie, et un ensemble parfait.

Puis ce fut le tour des petites filles dans un chant mimé des plus réussis : « La berceuse à Nounourse » : petites mamans de cinq ou six printemps à la voix cristalline et au geste déjà câlin, un gros ourson de peluche dans les bras, enchantèrent tout l'auditoire.

Mais la partie la plus importante de cette matinée récréative avait été réservée aux « grands » qui nous interprétèrent d'une façon magistrale une pièce en un acte de Marcelle Capron : « Tabique-Taboqua », comédie satirique, pleine d'humour et de gaité ; quatre acteurs, quatre interprètes de première valeur : Mlle Germaine Baudrit de 2e A dans le rôle de Ginette, grande jeune fille à marier, Mlle Jacqueline Littée, de 3e A', la tante Castagne au caractère amer ; M. Robert Rouelle, de 2e A, un oncle Castagne très réussi, et M. Jacques Mahuzier, élève de 3e, dans le rôle du fiancé sportif et plein d'entrain : et comme dans tous les contes merveilleux, le rideau se baisse sur un mariage, alors que l'auditoire ne ménage pas ses applaudissements.

Cette charmante fête scolaire se termina par une seconde chanson mimée : « Le petit chemin de fer », pauvre petit tortillard de campagne qui n'arrive jamais, ou du moins jamais à l'heure ; ravissants petits bonshommes, souriantes petites bonnes-femmes, chef de gare préoccupé, drôle de petit homme d'équipe aux boucles châtaines, imposants pompiers et fanfare imbue de son rôle social, n'est-elle pas chargée d'adoucir les mœurs, enfin un tout petit Monsieur le Maire, au bras d'une rougissante épousée, sous l'œil protecteur d'un beau garde-champêtre, et le train n'arrivait pas !

Mais je vois que je me laisse emporter par mon enthousiasme, preuve — mais n'est-ce pas là la meilleure preuve — que la fête fut des plus réussies ?

Le rideau se baisse ; les vacances, les grandes vacances sont commencées !

Pius de deux mois de liberté, de vie en famille, de vie au grand air, à la plage ou à la montagne. Et c'est pleins de courage et d'ardeur, que tous reviendront prendre place sur les bancs de l'école, à la rentrée, qui est fixée au 27 septembre.

ERBE.

ANNAM
DALAT
(*L'Avenir du Tonkin,* 25 février 1941)

Le « Salut au Drapeau »

La cérémonie du « Salut au Drapeau » au Lycée Yersin à Dalat a donné lieu hier à une très belle manifestation.

M. Neveu, proviseur du Lycée, y prononça un discours remarquable.

Une musique militaire prêtait son concours.

Toutes les autorités de Dalat auxquelles s'était joint le général de Rendinger assistaient à cette cérémonie.

Le « Salut au Drapeau » est en voie de créer une saine émulation parmi les lycéens, surtout parmi les petits. Chaque classe, à tour de rôle, doit, pendant une semaine, hisser le matin et descendre le soir le drapeau et c'est aux meilleurs élèves de chaque classe que reviendra cet honneur.

Les audiences du Gouverneur Général
(*L'Écho annamite*, 20 juin 1941)

Dalat, 20 juin. — L'Amiral Decoux a reçu le 20 Juin M. Neveu, proviseur du Lycée Yersin, M. Bruno, directeur de la Banque de l'Indochine* à Saïgon, enfin M. Ginestou, directeur des Douanes et Régies. (Arip)

À DALAT

Le Bureau français de liaison
reçoit du Haut Commissaire un témoignage de satisfaction mérité
(*Le Journal de Saïgon*, 25 septembre 1946)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Dalat_Station_d_altitude.pdf

On sait que, dès le coup de force nippon du 9 mars 1945 et pendant toute la durée de l'occupation nippone, la défense des intérêts de la communauté française a été assurée à Dalat par le Bureau français de liaison, groupe de volontaires composé de MM. C. Brun Buisson, capitaine au long cours en retraite, Dr H. S. Morin, directeur de l'Institut Pasteur, L. Sallès, proviseur du Lycée Yersin, P. Veysseyre, architecte S.C.D A., et M. H. E Jubin, négociant, qui apporta le précieux concours de sa connaissance étendue de la langue japonaise.

……